



FLASH-INFOS

11^{ème} année n°107 Novembre 2019

**G
R
I
F
F
E**



Agenda

9 novembre à 15h

Loto de la Mariette (accueil à partir de 14h) au foyer

10 novembre à 15h

Loto de l'APE Maternelle les Péquelets au foyer de Parignargues

11 novembre à 11h30

commémoration de la 1^{ère} guerre mondiale au monument aux morts

16 novembre de 8h à 11h30

permanence de M^{me} le Maire

24 novembre de 9h à 18h

Marché de Noël organisé par l'APE Maternelle

6 décembre à partir de 16h30

Téléthon au foyer

7 décembre de 8h à 11h30

- Permanence de M^{me} le Maire
- Vente de sapins de Noël par l'APE école primaire parking maison Dumond.

12 janvier 2020 à 15h

Loto de l'association La Calebasse Ouahigouya au foyer

20 janvier 2020

Repas des aînés

24 janvier 2020 à 19h

Vœux du maire, accueil des nouveaux arrivants et remise récompenses aux nouveaux diplômés au foyer

6 février 2020 vers 13h

Passage de la course cycliste « Etoile de Besseges »

L'édito du Maire

Je ne peux commencer cet éditorial sans avoir une pensée pour M. François Foulquier décédé le 13 septembre dernier à l'âge de 78 ans. Médecin et maire de notre village durant 3 mandats, de 1977 à 1989 puis de 2001 à 2008, il laisse le souvenir d'un homme de caractère, de convictions ayant fait preuve d'un grand engagement pour ses administrés et de dévouement pour ses patients. Je renouvelle à tous ses proches les très sincères condoléances des élus et de tout le personnel municipal.

Les travaux du Chemin de la Gare devraient se terminer d'ici une quinzaine de jours avec la réalisation des ralentisseurs, des chicanes, des passages piétons puis la pose de la signalétique et du mobilier, plots, barrières, garde-corps et abribus au niveau du quai bus. La vitesse sera limitée à 30km/h dès le panneau d'entrée dans l'agglomération. Il a été demandé à la gendarmerie de veiller au respect de cette limitation dès la fin des travaux. Un radar pédagogique sera également installé. Ces aménagements et dispositions devraient permettre de ralentir la vitesse excessive trop souvent constatée.

D'autres travaux vont débiter : l'aménagement de la place des écoles, le 12 novembre ainsi que le renforcement du transformateur et l'enfouissement des réseaux électriques et télécom dans le quartier de Francurelle fin novembre. Pour votre bonne information deux pages de ce Griffes sont consacrées à la présentation de l'aménagement de la place des écoles.

En mémoire de Jean-Rémy Solana, maire de notre village décédé en mars dernier, les associations ont souhaité chacune offrir un arbre. Ces arbres seront plantés par les associations et les enfants du CMJ avec l'aide de la municipalité, en présence de la famille de Jean-Rémy Solana, le dimanche 10 novembre, sur le terrain communal situé au bassin de rétention du Crès. Je proposerai au prochain Conseil Municipal de nommer ce lieu « Parc des Associations Jean-Rémy Solana ». Nous y installerons progressivement les bancs et les jeux récupérés dans l'actuelle aire de jeux des enfants.

Je terminerai en remerciant les associations qui sont à l'initiative de nombreuses manifestations prévues à l'agenda dans les prochains mois et qui participent toujours aussi activement avec le Conseil Municipal des Jeunes et la municipalité à l'organisation du Téléthon dont j'espère que l'édition 2019 sera une réussite !

Catherine BERGOGNE

HORAIRES D'OUVERTURE

• Les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie au public :

- LUNDI 13h00 – 18h30
- MARDI 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h30
- MERCREDI 8h30 – 12h00
- JEUDI 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h30
- VENDREDI 8h30 – 12h00

• Horaires d'ouverture de la gendarmerie de Saint-Mamert du Gard

La gendarmerie est ouverte pour l'accueil du public à Saint-Mamert :

- le lundi matin de 8h à 12h
- le mercredi après-midi de 14h à 18h

INFOS

- Numéro d'appel d'urgence de la SAUR : **04 30 62 10 09**
- Numéro d'appel du maître d'œuvre pour tout problème avec les travaux Chemin de la gare : **04 66 56 67 60**
- Numéro d'appel du maître d'œuvre pour tout problème avec les travaux Place des écoles : **06 10 61 14 74**



La phase 1 prévoit la création du skate-park sur environ 500 m², la rénovation du petit stade en plateau multisports d'une surface d'environ 750 m², la rénovation de l'aire de jeux des enfants, l'installation d'une tyrolienne et d'un mur d'escalade et la création d'une aire pour des activités de fitness. Ces aménagements seront réalisés sur la zone actuellement occupée par le petit stade, les jeux d'enfants et quelques places de parking (une dizaine) jouxtant l'aire de jeux. Ces équipements seront disponibles pour un large public et pour les écoles qui pourront y pratiquer leurs activités sportives.

Les perspectives de cet aménagement sont présentées ci-dessous.



Le coût hors taxe de la 1^{ère} phase de ce projet a été estimé à 466 350 € HT. Des subventions ont été sollicitées à hauteur de 80% du montant hors taxes des travaux auprès de l'Agence Nationale du Sport, de l'Agglomération Nîmes Métropole, de la Région et de l'Europe dans le cadre du programme LEADER. L'Agence Nationale du Sport a d'ores et déjà accordé à la commune 156 000€ et l'Agglomération de Nîmes Métropole 120 019 €.

A la suite de l'appel d'offres lancé cet été pour la réalisation de la 1^{ère} phase de ce projet le marché a été notifié :

- pour le lot 1 « Aménagement et équipements sportifs » à l'entreprise Lautier Moussac
- pour le lot 2 « Réseaux » à l'entreprise SCAIC.

La maîtrise d'œuvre de cette opération est assurée par M^{me} Emilie Retchevitch du Cabinet d'études René GAXIEU SAS.

Les réunions de chantier auront lieu le mercredi à 14 h.

Pour toute question ou observation chacun pourra s'adresser au maître d'œuvre à l'issue des réunions de chantier ou en le contactant par téléphone au 06 10 61 14 74.

Ce chantier sera également suivi par un coordonnateur sécurité et un contrôleur technique.

Les travaux vont débuter mardi 12 novembre pour une durée d'environ 4 mois.

Durant le chantier des places de parking provisoires seront disponibles sur le terrain derrière le hangar municipal afin de compenser les places supprimées et limiter les désagréments pour les parents et le public. Un cheminement sera matérialisé entre l'école maternelle, les parkings et la cantine scolaire pour permettre le déplacement des piétons en toute sécurité.

Nous vous remercions de veiller à ne pas pénétrer sur la zone des travaux qui sera totalement interdite au public. Nous sommes tous impatients de pouvoir disposer de ces nouveaux équipements qui, nous l'espérons, permettront à toutes les générations de partager des moments conviviaux comme ce fut le cas pendant des dizaines d'années sur cette zone autour du petit stade et des écoles.

Antenne Orange

La société Orange a installé le 19 février dernier une nouvelle antenne de téléphonie mobile Chemin de la Gare en lieu et place de l'ancienne, à proximité de l'ancienne gendarmerie, pour améliorer la couverture du réseau sur la commune.

Fin mai, avant la mise en fonctionnement de l'antenne, la municipalité a fait réaliser par l'Agence Nationale des Fréquences des mesures d'exposition aux champs électromagnétiques afin de pouvoir disposer d'un état initial permettant de constater les éventuelles différences sur les niveaux d'exposition lors de la mise en fonctionnement. A ce jour cette nouvelle antenne n'étant toujours pas en fonctionnement la 2^{ème} série de mesures n'a pas été effectuée. Par ailleurs nous avons sollicité l'appui juridique de l'Agglomération de Nîmes Métropole et de l'Agence Technique Départementale pour vérifier la nécessité de dépôt d'une autorisation d'urbanisme pour la pose de ce type d'antenne. Sur leur conseil nous avons adressé à Orange en septembre une mise en demeure de régulariser leur situation par le dépôt d'une déclaration préalable. La déclaration préalable a été déposée mi-octobre. Son instruction est en cours par le service urbanisme du SIVOM Leins Gardonnenque.

Concernant l'aspect visuel, Orange a fait raser à notre demande le poteau béton situé à côté de l'antenne et supprimer l'ancien équipement qui y était installé.

Procès PLU

La Cour d'Appel Administrative de Marseille, tout comme l'avait fait dans un premier temps le Tribunal Administratif de Nîmes, a jugé irrecevables et non fondées les actions intentées contre le Plan Local d'Urbanisme (PLU) par les conseillers de l'opposition, l'association « Groupement d'action citoyenne » et certains habitants du village : le PLU a été considéré comme légal et cohérent sur l'ensemble de la démarche réalisée par la municipalité qui s'inscrit dans un plan d'aménagement et de développement durable.

Des incivilités à répétition !

Les agents municipaux nettoient quasiment toutes les semaines des dépôts d'ordures sauvages au niveau des points propretés installés dans le village alors que les conteneurs qui s'y trouvent ne sont pas pleins. Pour essayer de limiter ces incivilités la municipalité installera prochainement des caméras



pour surveiller les lieux. Que dire des ordures régulièrement retrouvées au jardin d'enfants ! La photo à gauche est suffisamment éloquente...



Réduction des horaires des bureaux de poste dans le Gard

5h de moins pour le bureau de poste de St-Mamert !

Le diagnostic de fréquentation des différents lieux de distribution postaux gardois (124 bureaux de poste, 72 agences postales communales et 14 relais « La Poste » établis chez des commerçants) a conduit la direction de la Poste à revoir les horaires d'ouverture à la baisse, 127 heures de moins à l'échelle du département et 5h de moins pour le bureau de poste de Saint-Mamert. Pour notre commune cela aura notamment comme conséquence la fermeture du bureau de poste le mercredi après-midi et le samedi matin. A compter du 6 janvier 2020 les nouveaux horaires d'ouverture seraient les suivants :

- Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
- Le lundi et le vendredi de 14h à 16 h.

Cette décision contribuant à diminuer les services de proximité dans les communes rurales il sera proposé au prochain conseil municipal de délibérer contre la fermeture de notre bureau de poste deux demi-journées par semaine et en particulier le samedi matin.

Etat-Civil

Avis de naissance

JEAN Téou, Grégoire Olivier né le 12 août 2019 à Nîmes.

Fils de JEAN Guillaume et de CARLIER Delphine

TOMAS Lily, Annie née le 18 septembre 2019 à Nîmes. Fille de TOMAS Arnaud et de MERLOS Lucie

BEN SAÏD Layana née le 18 septembre 2019 à Nîmes.

Fille de BEN SAÏD Rida et de METIoui Fatiha

Mariage

LAHUEC Olivier et GRANGE Stéphanie union célébrée

le 24 août 2019

AYELA Nicolas et AUCHER Adeline union célébrée le 7 septembre 2019

THOMASSIN Tristan et GANEM Angélique union célébrée le 5 octobre 2019

Décès

BONNAUD Léopold décédé le 27 septembre 2019 à l'âge de 90 ans. Veuf de Annie DURAND.

KIEFFER Bruno décédé le 1er octobre 2019 à l'âge de 90 ans. Epoux de Marie-Thérèse WOCZNEWSKI.

Transcription de décès

BLAUD Mireille décédée le 8 septembre à Nîmes, à l'âge de 80 ans.

Veuve de Max EVESQUE.

FOULQUIER François décédé le 12 septembre 2019 à Nîmes, à l'âge de 78 ans.

Veuf de Hélène ESTEVE

CASQUILLO Arlette décédée le 14 septembre 2019 à Nîmes, à l'âge de 76 ans.

Epouse de Denis DELLEAUX.

CMJ : présents : Gaëtan, Romane, Nathan, David, Chloé, Roméo, Charlie et Valentine
excusés : Lirone, Angéline, Kristina, Naëlle, Gabriel, Manon et Lucas

Equipe de suivi : présentes : Charline, Agathe, Véronique, Anne-Sophie et Béatrice

excusée : Ghislaine

Elodie Gandolphe démissionne de sa fonction d'élue du CMJ car son cours de karaté et un peu en même temps.

Nous évoquons Jacques Chirac et rappelons qu'il était né le 29-11-32 et qu'il est mort le 26-09-19. Il était un haut fonctionnaire et un homme d'État français. Il a été Président de la République du 17-05-1995 au 16 mai 2007. Charlie raconte que dans sa classe ils ont regardé une vidéo sur Jacques Chirac et fait une minute de silence à 15h00.

Chacun reçoit sa carte d'élue du CMJ et finira de la remplir chez lui pour la prochaine fois avec une photo et ainsi nous pourrons apposer le tampon de la mairie sur la carte ! Anne-Sophie déploie le plan de l'aménagement prévu pour la place des écoles. Les enfants regardent et se repèrent. Les travaux auront lieu en deux phases ; la deuxième sera envisagée dans les prochaines années, par contre, la première devrait démarrer à la fin de l'automne avec un nouveau

stade qui changera de sens et sera déduit d'un tiers de sa surface afin de permettre de construire le skate park tout contre.

Charline déploie le plan du village pour que chacun repère où est l'emplacement du futur parc des associations. Anne-Sophie montre les photos des alentours du bassin de rétention. Elle a vu un grand mûrier blanc très ancien (celui pour nourrir les vers à soie), 5 jeunes pins et une allée d'amandiers. Nous gardons ces arbres bien sûr et réfléchissons à ceux que nous pouvons ajouter sans cacher la vue possible sur le village. Il y a 20 associations qui participent, donc 20 arbres et arbrisseaux à planter.

Nous avons une sélection pour aider à choisir : savonnier, mûrier, amélanchier, érable de Montpellier, arbousier, arbre de Judée, azérolier, gattilier... Nous découvrons beaucoup de noms nouveaux ; pas facile pour décider.

Demain matin, nous aurons une meilleure idée lors de la visite des Pépinières Quissac car nous aurons de bons conseils.

Le thème du téléthon : la hauteur. Idée d'une colonne humaine...pas réalisable car dangereux.

- Idée d'un parcours sur des échasses (celles en gros bâton, pas celles des boîtes avec des ficelles)
- Idée d'un dessin sur une feuille très longue que nous pourrions coller sur le mur du sol au plafond
- Idée d'une chanson de Big Flo et Oli : « Un jour j'irai sur la lune »

La séance est levée et nous nous retrouvons demain matin pour ceux qui le peuvent pour visiter les Pépinières.

Visite des pépinières Quissac à Saint-Étienne d'Escattes le 12-10-19

Comme convenu, tout le monde arrive devant la mairie à 9h30, sauf Chloé qui doit nous rejoindre directement aux pépinières. Nous voici partis : Manon, Valentine, Roméo, David et Gaëtan avec les parents qui ont pu se libérer ainsi que Charline, Anne-Sophie et Béatrice. Arrivés après une fin de trajet sur des chemins en terre, nous sommes au milieu de la garrigue et savourons la vue. Le ciel est gris, mais il ne pleut plus : ouf !

Anne-Sophie fait un rappel en montrant les photos du futur parc et en expliquant qu'on ne peut pas planter tout ce qu'on veut à cause du climat et de la qualité de la terre sur place. Le groupe fait une visite générale en commençant par les sauges et les plantes aromatiques, puis la responsable du site nous guide ensuite dans les allées. Nous lui présentons les photos du futur parc des associations, les arbres existants et nos souhaits. Elle nous prévient qu'il faudra arroser les 3 premières années pour que les racines aient le temps de pousser en profondeur et rejoindre la nappe phréatique en dessous (quelques 40m plus bas!). Nous écoutons le mieux possible, mais ça va être dur de ne rien oublier !

Une chance : nous pouvons goûter des baies et des petits fruits. Quelques framboises, des fraises, des jujubes, des figues... nous nous régalons... Nous voyons des grenadiers, des pistachiers, des plaqueminiers (arbres à kakis).

Nous finissons avec une dégustation de kaki et de grenade, mais cette dernière est différente de celles que nous avons dans le sud car elle est plus sucrée et le pépin à l'intérieur est très petit : c'est un délice !

Le choix sera facile au moins pour cet arbrisseau. Pour les jujubes, les avis étaient partagés, de même que pour les kakis ; que dire du néflier ? Pour finir, nous mâchons chacun une feuille très sucrée : c'est la stévia, utilisée comme édulcorant naturel en remplacement du sucre. Une amertume reste un peu en bouche. Pour ceux qui ont le temps, nous allons voir l'emplacement du futur parc. Nous posons sous le vieux mûrier blanc, dans l'allée d'amandiers et avec la vue sur le village et son clocher. Nous avons apprécié ces moments. Suite au prochain épisode : la plantation le 10 novembre au matin !



Téléthon 2019

Le CMJ et les associations du village vous convie à l'édition 2019 du Téléthon au foyer de Saint Mamert du Gard le vendredi 6 décembre à partir de 16h30

Au programme

A 16h30 dégustation de crêpes pour le goûter
A 17h15 séance chansons par les enfants du CMJ
A 17h30 le loto organisé par la Mariette
A 19h30 le verre de l'amitié avant la soirée soupe et karaoké

Venez nombreux !

Les lots offerts par les associations devront être déposés à la mairie avant le mardi 2 décembre.
D'avance merci à tous !



Infos APE maternelle Les Péquélès

L'APE Maternelle Les Péquélès organise un **loto le dimanche 10 novembre à 15h au foyer communal de Parignargues**. De nombreux lots et une tombola vous seront proposés. Buvette sur place.

L'APE Maternelle Les Péquélès organise son **1^{er} marché de Noël le dimanche 24 novembre au foyer communal de St-Mamert du Gard de 9h à 18h**.

Au Programme animations totalement gratuites :

- 10h à 11h : lecture de contes
- 10h à 12h : visite du père Noël
- 14h à 15h : ateliers enfants (décorations, dessins)
- 15h à 17h : poneys

Un stand APE sera également présent afin de financer le spectacle et les cadeaux de Noël offerts aux enfants de l'école maternelle.

Nouveaux diplômés et nouveaux habitants

A l'occasion des vœux du maire, le vendredi 24 janvier 2020, sera organisée comme chaque année la cérémonie en l'honneur des nouveaux arrivants dans le village et des nouveaux diplômés de l'année scolaire 2018-2019.

Les personnes concernées sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie **avant le 15 décembre 2019**. A l'occasion de cette cérémonie leur seront remis, un livret d'accueil pour les nouveaux habitants et un chèque cadeau pour les nouveaux diplômés.



Les 20 ans du *Mas d'Espagnet* Les 16 et 17 novembre 2019

Samedi 16 novembre à partir de 18h
Apéro Concert avec le groupe PUB ROCK

Dimanche 17 novembre de 10 h à 18h :
nos amis producteurs viennent vous faire partager leur passion : miel, confitures, châtaignes, huile d'olive, viande de bœuf, pain, charcuterie, fromages, yaourts...
(dégustation et vente)

Agnès et Denys ARMAND
Mas d'ESPANET
30730 SAINT-MAMERT DU GARD
www.masdespanet.com